



Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

STATIONNEMENT

RUE HENRI MARTIN (V.C)

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDERANT qu'un déménagement va être entrepris rue Henri Martin par la société Déménagement Drouin – 25 rue du Tisserand Lot n°7 – 44800 Saint-Herblain, agissant pour le compte d'un riverain domicilié – 1 rue Henri Martin – 94200 Ivry-sur-Seine,

CONSIDERANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publique,

ARRETE

ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Henri Martin au droit du n°4 le 25 juillet de 8 heures à 19 heures :**

- **Neutralisation de la place de livraison** afin d'y installer un camion de déménagement.

ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée du déménagement.

ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société – Déménagement Drouin – 25 rue du Tisserand Lot n°7 – 44800 Saint-Herblain.

FAIT EN MAIRIE, LE 27 JUIN 2024

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine
et par délégation
Clément Pecqueux
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr

LE 28 JUIN 2024

Pour extrait certifié conforme
au registre des arrêtés municipaux
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE
Pour le Maire, la Responsable du service
Déplacements Stationnement
Direction Espaces Publics




Nathalie Leberthon